

DEL/2024/RH/60
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL
SIVU DES TROIS VILLES

Monsieur le Maire rappelle que la ville de Hem participe au financement du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des 3 Villes, gestionnaire de la piscine intercommunale des 3 Villes.

Considérant la pénurie de maîtres-nageurs, les mesures de sobriété énergétique et la défection d'une partie du public qui participait à l'activité « jardin aquatique » proposée au bassin de natation du parc,

Considérant que la piscine des 3 Villes organise également une activité « jardin aquatique »,

Un travail de mutualisation des activités et des moyens a ainsi été réalisé entre la ville et le SIVU des 3 Villes engendrant la suspension de l'organisation de cette activité au bassin de natation du parc.

A cet effet, il est proposé de mettre Madame Hélène Calafiore, éducateur territorial des activités physiques et sportives de la ville de HEM, à disposition du SIVU des 3 Villes, pour un renfort.

La convention de mise à disposition correspondante est fournie en annexe, conformément à l'article 14 de la loi n°2007-148 du 2 février 2007 portant modernisation de la Fonction Publique et au décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Enfin, Monsieur le Maire indique que le remboursement proportionnel de la rémunération et des charges sociales afférentes à la situation de cet agent sera effectué par le S.I.V.U des 3 Villes sur service fait et au coût réel après clôture de l'exercice budgétaire de l'année.

Vu l'avis conforme de la Commission Finances, Economie et Administration Générale du 24 juin 2024,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions annexées,
- De prévoir les crédits au budget.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et ans susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,





Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 4 juillet,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 26 juin 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 11 juillet 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS arrivée à 19h15 pour les délibérations 9,14, 15, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Fatima KARRAD, Etienne DELEPAUT, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Thérèse NOCLAIN, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Fabienne LEPERS ayant donné procuration à Francis VERCAMER pour les délibérations 2,1,3,4,5,8,12,11,19,16,18 votées avant son arrivée à 19h15.

Eugénie CARBON ayant donné procuration à Barbara RUBIO.

Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY.

Guillaume BOCQUET ayant donné procuration à Etienne DELEPAUT.

Clémentine NOUQUERET ayant donné procuration à Sana EL AMRANI.

Mathilde LOUCHART ayant donné procuration à Jacques DUPONT.

